

## Bulletin d'information du

# Comité des usagers du CRDITED du Bas-Saint-Laurent

## Spécial Parents/Usagers - Automne 2010



Ce SPÉCIAL PARENTS/USAGERS est envoyé à toutes les familles et vous est offert par votre comité des usagers du CRDITED du Bas-Saint-Laurent afin de vous tenir au courant des nouveaux développements dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

### Le comité des usagers

Conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, un comité des usagers existe dans notre centre. Le comité est formé de parents et d'usagers. Les parents et les usagers du CRDITED peuvent contacter le comité pour toute demande d'information, d'accompagnement, d'assistance ou autres.

#### Son mandat

- ◆ Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- ◆ Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes usagères des services du centre et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- ◆ Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente;
- ◆ Accompagner et assister sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte.

#### Sa composition

MRC Témiscouata - Mme Almosa Beaulieu ☎ 418-779-2116

MRC Les Basques - poste vacant

MRC Rivière-du-Loup - poste vacant

MRC La Matapédia - M. Guy Bellavance ☎ 418-629-2705

MRC La Mitis - Mme Solange Bérubé ☎ 418-318-5691

MRC Rimouski-Neigette - Mme Georgette Lefrançois, secrétaire ☎ 418-725-3615

MRC Kamouraska - poste vacant

MRC Matane - M. Richard Labrie ☎ 418-562-6145

Représentant de la clientèle avec un trouble envahissant du développement - Mme Monique Quimper ☎ 418-725-5787

Membres cooptées - Mme Micheline Ouellet, présidente ☎ 418-723-5016

- Mme Diane Ouellet, vice-présidente ☎ 418-739-3656

- Mme Lise Dufour ☎ 418-629-6442

## Mot de la présidente du comité des usagers

En tant que présidente du comité des usagers du CRDITED du Bas-Saint-Laurent, il me fait plaisir de vous transmettre ce nouveau bulletin destiné aux parents et aux usagers. Le comité des usagers a repris ses activités depuis septembre. L'exécutif pour l'année 2010-2011 est composé de Mmes Micheline Ouellet, présidente, Diane Ouellet, vice-présidente, et de Georgette Lefrançois, secrétaire. Les priorités retenues pour l'année sont les suivantes :

- ◆ Envoi de deux à trois bulletins d'information aux parents et aux usagers;
- ◆ Évaluation de la satisfaction de la clientèle;
- ◆ Formation offerte aux parents;
- ◆ Participation des membres à des congrès, colloques;
- ◆ Finalisation d'une affiche et articles promotionnels du comité des usagers.

Les neuf personnes qui siègent sur le comité des usagers demeurent très engagées et sont soucieuses de bien vous représenter sur différents comités de l'établissement. Des membres siègent au conseil d'administration de l'établissement, au comité de vigilance et de la qualité, au comité de gestion des risques, au comité d'éthique clinique, au comité des communications et au comité de suivi du plan d'amélioration de l'agrément.

Au cours des derniers mois, le comité des usagers a interpellé la direction du CRDITED afin qu'elle se dote d'un protocole lors de passation des tests d'évaluation auprès des usagers. Une demande a aussi été faite à la direction de produire un outil de communication efficace lors de remplacements d'intervenants dans les services sociaux professionnels.

Les membres du comité des usagers vérifient régulièrement auprès de Mme Guylaine Côté, directrice générale, l'évolution du transfert des clientèles de deuxième ligne vers les services de première ligne en mettant en garde les différents acteurs de ce processus afin qu'il n'y ait aucune personne qui se retrouve sans service. Le comité des usagers reste vigilant dans une autre dimension de ce processus qui est de savoir comment seront dispensés les services sociaux professionnels dans l'avenir et quelles seront les responsabilités de chacun. Des sessions de travail débiteront bientôt et le comité des usagers sera présent à ces rencontres. Nous vous invitons à nous communiquer toute situation ou questionnement que vous pourriez avoir concernant ces changements.

Lors de la rencontre du comité des usagers en octobre, Mme Chantale Lefrançois, adjointe à la direction des services de réadaptation et de la recherche, a fait la présentation du Règlement visant la réduction du recours aux mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques. On peut y lire dans le document que « Les mesures de contrôle ne doivent être utilisées qu'en dernier recours pour un arrêt d'agir lorsque la personne présente une menace sérieuse et imminente à son intégrité physique ou psychologique ou celle d'un tiers. Une telle mesure doit être de courte durée et faire place, dans les plus brefs délais, à une recherche de solutions cliniques mieux adaptées. Lorsqu'une telle mesure est prise à l'égard d'une personne, elle doit faire l'objet d'une mention détaillée dans son dossier. Le consentement est donné par l'utilisateur ou, le cas échéant, son représentant ou le tribunal. Le règlement s'applique à toute personne qui travaille auprès des usagers de l'établissement à titre d'employé, de stagiaire, de bénévole, de ressource de type familial ou de ressource intermédiaire. Suite à la présentation de Mme Lefrançois, les membres du comité ont pu questionner le document et apporter leurs commentaires.

Dans le volet « Évaluation de la satisfaction de la clientèle », les parents seront invités, au cours de l'année, à répondre à un questionnaire qui varie selon l'âge de leur fils ou de leur fille. Il existe un questionnaire différent pour la catégorie 0 à 14 ans, 15 à 25 ans et 26 ans et plus. Le questionnaire sera envoyé entre 10 à 12 mois après l'élaboration du plan d'intervention de votre enfant. Les questionnaires, une fois complétés, seront retournés au comité des usagers qui aura à faire un rapport et à le présenter au conseil d'administration, au comité de vigilance et de la qualité et à la direction générale de l'établissement. Un plan d'action sera, par la suite, élaboré en regard des pistes d'amélioration ciblées dans le rapport. Cette démarche d'évaluation des attentes et de la satisfaction de la clientèle se déroulera de façon continue.

Pour développer les outils d'évaluation, le CRDITED du Bas-Saint-Laurent et le comité des usagers se sont joints à un groupe de travail composé de représentants des comités des usagers et des directions des CRDITED de Trois-Rivières, de Saguenay et de Québec. Le groupe est soutenu par la direction de la recherche, de l'enseignement et de la qualité du Centre de service en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec. À l'heure actuelle, deux rencontres de travail ont eu lieu auxquelles j'ai participé avec M. Daniel Beaulieu et Mme Renée Michaud, conseillère à la personne, à la famille et aux proches. Depuis, M. Beaulieu a quitté pour la retraite et c'est Mme Louise Brassard, conseillère en communication et à la gestion de la qualité, qui prendra la relève. Les travaux du comité se poursuivent et d'autres outils d'évaluation seront élaborés dont un questionnaire adapté pour les usagers, un pour le secteur résidentiel et un autre pour le socioprofessionnel. C'est à suivre.

*Source : Micheline Ouellet, présidente du comité des usagers.*

# Formation offerte par le comité des usagers

## Être parent au jour le jour

Le comité des usagers a organisé une formation à Rivière-du-Loup en mai dernier à laquelle une trentaine de parents ou proches se sont inscrits. La formation « Être parent, au jour le jour, d'un enfant différent » était donnée par Mme Lucie Émond, psychologue et parent d'une jeune fille ayant une déficience intellectuelle.

1. La formation a débuté par l'écoute de la chanson de Linda Lemay « Ceux que l'on met au monde ne nous appartient pas », il n'en fallait pas plus pour entamer de belles discussions...
2. Accueillir et vivre avec un enfant différent :
  - Représente un énorme défi pour toute la vie.
  - Demande beaucoup de courage.
  - Entraîne une multitude de stress, souvent sévères. Le stress a un effet direct sur le système immunitaire; santé physique plus de cancers et plus d'infections. Le stress a aussi un effet sur les défenses psychiques : santé psychologique, plus de dépressions et de maladies mentales. Plusieurs acteurs parlent de tristesse chronique.
  - Plusieurs moments de la vie avec un enfant différent sont très exigeants :
    - La grossesse;
    - La naissance;
    - L'annonce du diagnostique : choc, négation, détresse, colère, peine, deuil de l'enfant parfait;
    - Visites médicales;
    - Évaluations physiques et psychologiques;
    - Les étapes du développement non normal (lenteur du développement dans différentes sphères : premier sourire, se retourner, tonus musculaire, s'asseoir, ramper, marcher, première dent, parler, écrire, lire, compter...);
    - Les hospitalisations;
    - La stimulation précoce
    - L'adaptation aux intervenants (CRDITED, CLSC, autres, ...);
    - L'entrée à la garderie;
    - L'entrée à la maternelle;
    - L'entrée en première année;
    - L'entrée au secondaire;
    - Le marché du travail, le bien-être social;
    - La vie en appartement ou ailleurs.
3. Tableau des effets négatifs et des effets positifs sur la santé des mères :

<i>Les effets négatifs</i>	<i>Les effets positifs</i>
<b>Au plan personnel</b>	
Blessure narcissique	Dépassement
Dévalorisation	Fierté
Perte d'estime de soi	Détermination
Perte de confiance	Maturité
Perturbations émotives	Force morale

<b>Au plan conjugal</b>	
Conflits de valeurs	Communication positive
Méfiance, culpabilité	Consolidation ou développement des liens affectifs
Mésententes sexuelles	Nouvelle entente sexuelle
Attachement exagéré à l'enfant au détriment du conjoint	Partage des responsabilités parentales
	Équilibre et stabilité émotionnelle

Au plan familial	
Attachement exagéré à l'enfant au détriment des autres enfants	Réorganisation du mode de vie et répartition équitable des tâches

Au plan social	
Retrait, isolement, marginalisation	Remise en question de certaines valeurs
Activisme social	Reconnaissance des droits de l'enfant et de sa famille
	Développement d'une conscience sociale et affirmation de soi

Au plan économique	
Diminution du revenu familial	Simplicité volontaire

4. Comment transformer les effets négatifs en effets positifs (des pistes d'actions et de réflexions) :

- ❶ Nous sommes des parents responsables et non coupables.

La culpabilité, tué et aucun parent n'est coupable de la différence de son enfant. Être responsable c'est avoir la capacité de répondre.

- ❷ Pour avoir la capacité de répondre à un enfant différent il est nécessaire de devenir un bon parent pour soi-même.

- Prendre soin de soi et de son couple (répit);
- Se faire plaisir;
- Mettre des limites (ses propres limites) et ne pas les dépasser. Lorsque je me respecte, j'apprends à mon enfant à se respecter lui-même avec ses limites et ses différences, de lui faire sentir qu'il est digne d'amour.

- ❸ Donner et prendre, c'est une question d'équilibre.

Je dois arriver à prendre autant que je donne. Pour nourrir mon enfant, je dois moi aussi être nourri, sinon c'est la malnutrition affective et l'épuisement s'en suit.

- ❹ Parler, parler, parler pour vrai, dire les vraies choses avec les vrais mots. Ne pas se censurer, ne pas se juger, faire confiance à la parole comme outil libérateur de la souffrance. La parole guérit. Ce qui est dit en pleine conscience est libéré et laisse ainsi la place à autre chose.

- ❺ L'entraide entre mères est un moyen privilégié qui aide à recouvrer une bonne santé. Qui de mieux qu'une mère qui est passée par là et qui a survécu pour aider une autre mère. Ça fait tellement de bien de savoir qu'on n'est pas seule. Parfois ça fait toute la différence.

- ❻ L'implication sociale qui aide à donner un sens.

- ❼ La nécessité de sortir son impuissance pour retrouver son pouvoir.

**Mon Dieu donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je peux changer,  
donne-moi le courage de changer les choses que je peux et la sagesse d'en connaître la différence.**

**Vivement le jour...!!! (Lucie Émond)**

Je suis un enfant qui a une déficience intellectuelle.

Quand vous m'évaluez avec vos tests d'intelligence, tout ce que vous évaluez...  
ce sont mes manques, mes failles.

Vous ne voyez alors que mes insuffisances.

À quand le jour, ou l'un de vos tests saura évaluer la capacité que j'ai à consoler.  
Le talent que je possède pour faire plaisir aux autres.

Le don que je maîtrise à faire sourire et à faire rire les gens qui m'entourent.  
Ma grande force d'amener les autres à réfléchir.

Mon pouvoir à faire devenir meilleurs et plus humains tous ceux que je côtoie.  
Ce n'est que ce jour-là, qu'il y aura vraiment une place pour moi dans notre monde.

## *Sondage auprès de parents d'une personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement*

En mai 2010, le comité des usagers a effectué un sondage auprès de 30 parents. Il a été par la suite déposé à une rencontre du conseil d'administration du CRDITED. En voici les résultats :

1. Connaissez-vous l'existence du comité des usagers du CRDITED?  
Oui : 19 Non : 4
2. Connaissez-vous le mandat et les fonctions du comité des usagers?  
Oui : 16 Non : 7
3. Le comité des usagers produit environ trois bulletins par année qui sont envoyés à tous les parents et à quelques usagers du CRDITED.  
Est-ce que vous lisez ces bulletins? Oui : 20 Non : 2 (dont 1 qui ne le reçoit pas) Parfois : 1  
Pourquoi? - Informations, nouveautés, développements, intérêt, pertinence.  
Est-ce que l'information qui y est donnée est pertinente pour vous?  
Oui : 21 Non : 0 2 n'ont pas répondu.  
Pourquoi? Simple de compréhension, soutien moral et se sentir moins seul, cela nous concerne, unique source d'information, adresses internet.  
Auriez-vous des suggestions à nous faire pour améliorer l'information aux parents et aux usagers?  
Sans réponse : 18 Non : 2 Correct, continuer votre beau travail, être visible quand on a besoin d'aide.
4. Mme Renée Michaud qui est un parent, est à l'emploi du CRDITED comme conseillère à la personne, à la famille et aux proches. Connaissez-vous ses services?  
Oui : 15 Non : 8
5. Aimerez-vous que Mme Michaud prenne contact avec vous pour vous expliquer son travail?  
Oui : 3 Non : 16 Nous la voyons déjà : 4  
Si vous répondez oui à cette question, nous vous demandons de laisser vos coordonnées sur la feuille de sondage afin que Mme Michaud prenne contact avec vous.
6. Le poste de commissaire local aux plaintes et à la qualité des services existe au CRDITED. Il est occupé par M. Jacques Deschênes. Connaissez-vous les services du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services?  
Oui : 10 Non : 12 Oui et non : 1

*Le but de cet exercice étant de mesurer la connaissance des parents face à l'existence et aux services offerts par le comité et ainsi permettre des ajustements afin de remplir le plus adéquatement possible nos mandats face à la clientèle.*

*Votre opinion est importante pour nous !*

## *Évaluation des habiletés pour la vie en appartement*

Si le projet pour l'avenir de votre enfant est la vie en appartement, vous serez heureux d'apprendre qu'il existe un outil d'évaluation des aptitudes de la personne à relever ce défi. Il s'agit de : « Inventaire des habiletés pour la vie en appartement », publié par le Groupe de recherche et d'étude en déficience du développement (GREDD). Vous pouvez demander à votre intervenant(e) de compléter cette évaluation auprès de l'utilisateur(e). Vous pourrez ainsi obtenir le bilan des acquis et des aptitudes à travailler avec la personne. Ainsi les habiletés à travailler pourraient être ajoutées au plan d'intervention afin qu'elles deviennent des acquisitions lorsque le moment sera venu.

**Si, comme usagers ou parents, vous désirez une copie de cet inventaire,  
communiquez avec le comité des usagers.**

# *Apprenez à connaître ce qu'est la déficience intellectuelle*

*Par Roselyne Cheurette, personne ayant une Trisomie 21*

- |   |   |
|---|---|
| 1- À tous les jours lorsque nous sortons,<br>Il y a des gens qui nous dévisagent<br>D'un air plutôt narquois.<br>Est-ce un regard qui nous suit<br>Ou nous montrent-ils du doigt? | 5- Vivre avec une faiblesse,<br>C'est suivre la musique<br>Pour s'introduire dans la danse.<br>Parce que l'on veut s'enfuir<br>De tout ce qui s'appelle silence.                      |
| 2- Aujourd'hui, avec tous les préjugés,<br>Plusieurs hésitent à s'ouvrir<br>Par peur de le démontrer,<br>D'autres ne savent pas comment réagir.                                   | 6- Côtayer la déficience,<br>C'est découvrir la réalité,<br>Où il y a tant de choses à apprendre,<br>Pour réussir à nous aborder.   |
| 3- À vous qui pensez à l'avenir,<br>Je dis de prendre le temps de lire<br>Ces mots que je vous écris<br>Pour qu'enfin vous nous ayez compris.                                     | 7- Lorsqu'on se sent fragile,<br>Il faut beaucoup de courage<br>Pour vivre, pour survivre<br>Avec l'étiquette d'une image.<br>Nous ne l'avons pas choisie<br>Mais il reste... la vie. |
| 4- Vivre avec une différence,<br>C'est faire visiter un autre monde,<br>Un avenir qui nous appartient<br>Auquel on pense avec espoir<br>Sans attendre à demain.                   | 8- Donnons-nous la peine de faire des efforts<br>Car il reste à déterrer beaucoup de trésors.   |

## *Congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale en mai 2010 à Shawinigan*

C'est à la fin mai 2010 que se déroulait à Shawinigan le 28<sup>e</sup> congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale auquel quelques membres du comité des usagers ont assisté. Le thème du colloque était « Oser la rencontre ».

La journée pré-congrès « Du rêve à la réalité » se voulait une journée d'information du bilan des recherches concernant les différents modèles de vie en appartement au Québec, de belles réalisations. En bref, nous avons pu constater que c'est, sans aucun doute, avec le travail d'équipe, parents, CSSS, CRDITED, Office municipal d'habitation, diverses associations et autres que naissent d'aussi beaux projets. Le livre officiel de la concrétisation, étape par étape, de 12 modèles de milieux de vie alternatifs, douze histoires différentes a été lancé et est en vente au coût de 40 \$ auprès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, téléphone : 514-725-7245.

Nous avons assisté à différents ateliers, tous aussi intéressants les uns que les autres. Au cinq à sept nous avons été séduits par une chorale formée de personnes ayant une déficience intellectuelle et pour clôturer le colloque, un banquet et une soirée sur le thème de la Nostalgie des années 50 ont été très appréciés.

## *Invitation de Mme Diane Lévesque de la Vie Autonome du Bas-Saint-Laurent, adressée aux parents, tuteurs et familles d'accueil, concernant le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)*

Notre organisme est désigné pour faire la promotion de programmes du gouvernement fédéral vers l'autonomie financière des personnes handicapées. C'est ainsi que, j'aimerais vous informer concernant un placement à long terme pour votre enfant ou dont vous pourriez bénéficier en tant que tuteur d'une personne handicapée.

Le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un régime d'épargne visant à aider les parents et d'autres personnes à accumuler de l'épargne pour assurer la sécurité financière à long terme d'une personne. Pour être admissible au REEI, il faut avoir droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées (montant pour personnes handicapées).

Le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un nouveau régime enregistré d'épargne du gouvernement fédéral qui est administré par l'Agence du revenu du Canada. De plus, certains bénéficiaires peuvent aussi recevoir des subventions et bons du gouvernement.

La subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI) est une somme pour laquelle, le gouvernement du Canada contribuera par une subvention d'environ 300, 200 ou 100 pour cent selon le revenu familial du bénéficiaire et son niveau de cotisation.

Le bon canadien pour épargne-invalidité (BCEI) est une somme payée par le gouvernement du Canada directement dans le REEI. Le gouvernement paiera des bons en fonction du revenu jusqu'à 1 000 \$ pour les canadiens à faible revenus ayant un handicap, sans égard au montant cotisé. La limite à vie du bon est de 20 000 \$. Un bon peut-être versé dans un REEI jusqu'à l'année où bénéficiaire atteint 49 ans. (Donc l'importance de le prendre le plus tôt possible).

Vie Autonome Canada (VAC) encourage les gens à demander un REEI. Ce régime d'épargne est compatible avec la philosophie de Vie Autonome puisqu'il encourage les personnes handicapées à prendre des dispositions pour assurer leur sécurité financière à long terme et avoir l'argent nécessaire pour répondre à leurs besoins futurs découlant de leur déficience.

Le fait d'avoir un REEI ou d'en retirer de l'argent n'a pas d'impact sur d'autres programmes fédéraux de prestations ou des programmes provinciaux.

Vie Autonome Bas-Saint-Laurent désire vous solliciter pour une rencontre d'information tout près de chez-vous bientôt. Avec un minimum d'inscriptions, nous organiserons des rencontres d'information pour répondre à vos questions et remplir les formulaires de demandes.

Veillez communiquer avec notre centre de Vie Autonome pour vous inscrire :

### **Siège social**

361, rue Notre-Dame Ouest  
Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0  
Téléphone : 418 851-2211  
Télécopieur : 418 851-9904  
[Direction@vabsl.org](mailto:Direction@vabsl.org)  
Sans frais : 1 800 301-2210  
Site WEB : [www.vabsl.org](http://www.vabsl.org)

### **Point de service**

376, boulevard Jessop, local 113  
Rimouski (Québec) G5L 1M\*  
Téléphone : 418 722-3613  
Télécopieur : 418 722-3613  
[proginfo@vabsl.org](mailto:proginfo@vabsl.org)  
Sans frais : 1 888 722-3613

**Vous êtes invités à une séance d'informations sur le  
Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)  
parrainée par  
Vie autonome Bas-Saint-Laurent**

Renseignez-vous sur ce nouveau régime enregistré d'épargne offert par le gouvernement du Canada.

## Faits sur le REEI

- ◆ Avoir un REEI ne change pas vos indemnités fédérales.
- ◆ Dans la plupart des provinces et territoires, avoir de l'argent dans un REEI n'a pas d'effet sur les programmes existants d'aide sociale.
- ◆ Vous pourriez avoir droit à des subventions et bons de jusqu'à 4 500 \$, selon votre cotisation et votre revenu familial.
- ◆ Même si vous ne cotisez pas, vous pourriez avoir le droit de recevoir jusqu'à 1 000 \$ par an à investir.

Des séances d'information auront lieu à l'automne :

Inscriptions : 418- 722-3613

Sans frais : 1 888 722-3613

Canada

Le REEI vise à aider les personnes handicapées et leurs familles à économiser pour l'avenir.

## Défi Guatemala 2011

Sept jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle accompagnés d'intervenants du CRDITED vivront ensemble une expérience inoubliable. Ils partiront pour un voyage humanitaire de dix jours au Guatemala en novembre 2011.

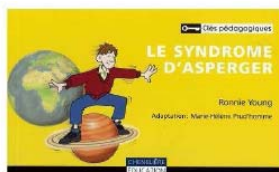
Ce groupe se prépare pour une expérience d'ouverture à la différence, de dépassement des limites et d'échanges humains. Pour réaliser ce rêve, l'équipe s'engage activement dans des activités préparatoires et se dote d'outils de formation.

Le Défi Guatemala 2011 a aussi pour but de combattre les préjugés à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle et à faire prendre conscience de tout leur potentiel. La réalisation de ce projet nécessite le soutien de plusieurs partenaires. Au cours des prochains mois, différentes activités de financement seront organisées. Déjà, le CRDITED du Bas-Saint-Laurent soutient les participants en offrant une contribution financière et en libérant des ressources humaines. Une conférence de presse le 9 novembre prochain lancera officiellement les activités.

Source : Louise Brassard, conseillère en communication et à la gestion de la qualité CRDITED du Bas-Saint-Laurent.

## Zuoi de neuf au centre de doc ?

Voici quelques nouveautés qui peuvent être empruntées à la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED), être achetées en librairie ou encore dénichées sur les différents sites Internet. Bonne lecture !



### Le syndrome d'Asperger

Par Ronnie Young Adaptation : Marie-Hélène Prud'homme.

Montréal : Chenelière Éducation, 2010, 126 p.

Résumé : Des conseils d'experts et de stratégies concrètes pour comprendre le syndrome d'Asperger et surmonter les difficultés qu'il pose.

### Stratégies et astuces pour mieux vivre avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme.

Par Dion E. Betts et Nancy J. Patrick.

Montréal : Chenelière Éducation, 2010, 170 p.

Résumé : Truffé de récits exposant des situations réelles et des réussites, ce livre offre des idées astucieuses pour affronter les problèmes quotidiens, tels que l'heure du bain et celle du coucher, les sorties éducatives et le choix d'une bonne gardienne ou d'un bon gardien.





## Vivre avec le trouble du spectre de l'autisme Stratégies pour les parents et les professionnels

Par Chris Williams et Barry Wright Adaptation : Marie-Hélène Prud'homme.

Montréal : Chenelière Éducation, 2010. 333 p.

**Résumé :** Les auteurs expliquent les principales caractéristiques associées à ces troubles et présentent une multitude de stratégies visant à remédier aux difficultés liées aux activités de la vie quotidienne, telles que l'alimentation, le sommeil et l'utilisation des toilettes.

### Document audio-visuel

#### Temple Grandin

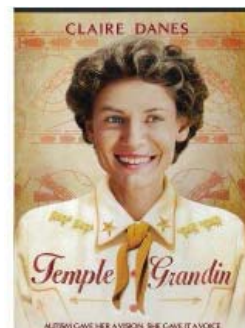
Réalisé par : Mike Jackson.

Mettant en vedette Claire Danes, Julia Ormond et David Strathairn.

Audio : anglais, espagnol. Sous-titré : anglais, espagnol, français.

2010, 109 minutes.

**Résumé :** La vie et la carrière de la zootechnicienne autiste Temple Grandin, connue pour ses ouvrages sur l'autisme et ses études sur les conditions d'abattage des bœufs.



### Répertoire des ressources

Document en ligne <http://www.autisme.qc.ca/ressources/ressources-par-régions.html>

Si vous constatez que dans le répertoire des ressources de votre région, de nouvelles coordonnées ou de simples corrections sont à faire, n'hésitez pas à nous le signaler.

Au plaisir !

*Source : Tiré du journal INFO-MEMBRES, volume 10, numéro 4, octobre 2010 de la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED).*

## Renseignements utiles

### Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

La Loi en matière de santé et de services sociaux permet aux usagers de déposer une plainte ou insatisfaction lorsque ceux-ci estiment avoir été lésés dans leurs droits par l'établissement ou par une ressource résidentielle du centre.

Au CRDITED du Bas-Saint-Laurent, les plaintes ou insatisfactions doivent être adressées à M. Jacques Deschênes, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, au 325, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Rimouski (Québec) G5L 1Y8, téléphone : 418-721-2904, ext. 3030. Le centre n'impose pas de frais et la confidentialité est assurée par les personnes responsables de l'examen des plaintes.

L'utilisateur ou son représentant, qui dépose une plainte ou qui a exprimé l'intention de le faire et sur qui toute forme de représailles est exercée, doit en informer immédiatement le commissaire à la qualité des services. Celui-ci a la responsabilité d'intervenir avec autorité et sans délai auprès des personnes responsables de ces agissements.



## Conseillère à la personne, à la famille et aux proches

Mme Renée Michaud remplit cette fonction réservée à un parent au sein du CRDITED du Bas-Saint-Laurent. Elle est diplômée en techniques d'éducation spécialisée et elle possède de l'expérience dans le domaine de la pédagogie, de l'intervention, de l'animation et des relations d'aide. Elle est donc en mesure de vous écouter, de comprendre et d'apporter un soutien à votre vécu familial.

Un des principaux mandats qui lui est attribué « consiste à soutenir les parents et/ou usagers à travers leur vécu et leur cheminement au quotidien ». Alors, si un besoin d'écoute, de soutien ou d'information fait partie de votre réalité, n'hésitez pas à la contacter. Le service est confidentiel et gratuit. Mme Michaud peut aussi, sur demande, accompagner les parents et les usagers lors des rencontres pour le plan d'intervention ou toute autre rencontre où ils désirent être accompagnés et soutenus.

Vous pouvez la rejoindre au point de service de Cabano au 418-854-2374 ou à Rimouski au 721-2904, ext. 3021. Voici son courriel : [renee.michaud.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:renee.michaud.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca). Elle peut se déplacer sur tout le territoire du CRDITED du Bas-Saint-Laurent.



## Lignes téléphoniques sans frais



Si vous avez à contacter une personne du CRDITED du Bas-Saint-Laurent au bureau de Rimouski ou à Saint-Cyprien, une ligne sans frais est à votre disposition.

Pour **Rimouski**, composez le **1-866-470-4425**.

Pour **Saint-Cyprien**, composez le **1-888-245-2593**.

**Site web** du CRDI : [www.crdibsl.qc.ca](http://www.crdibsl.qc.ca).



## Rappel

Le comité des usagers est là pour vous. Vous avez un besoin, vous aimeriez être renseigné, accompagné et assisté par des parents et usagers qui vivent la même chose que vous, le comité des usagers est prêt à vous entendre et cheminer avec vous. N'hésitez pas à nous contacter.



### Ont participé à la rédaction de ce journal :

Micheline Ouellet, présidente du comité des usagers

Lise Dufour, membre du comité des usagers

Renée Michaud, conseillère à la personne, à la famille et aux proches

### Mise en page :

Claire Doucet, adjointe administrative à la direction générale CRDITED du Bas-Saint-Laurent

### Impression et expédition :

Marie-Josée Desbiens, usagère en stage emploi au CRDITED du Bas-Saint-Laurent

## Coordonnées pour nous rejoindre :

### Comité des usagers

CRDITED du Saint-Laurent

325, rue Saint-Jean-Baptiste Est, 3<sup>e</sup> étage, Rimouski (Québec) G5L 1Y8

Téléphone : 418-721-2904, ext. 3084 • Télécopieur : 418-723-3196

Numéro sans frais : 1 866 470-4425

Courriel : [comite.usagers.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.usagers.crditedbsl@ssss.gouv.qc.ca)